



Billet sur le calendrier des marchés de potiers

Témoin de la vitalité des acteurs de la céramique, notre calendrier a 10 ans. Age de raison, bientôt de maturité...

Voulu à l'origine comme un outil d'information regroupant en un seul document tous les marchés de France et destiné au public, le plus large possible, il fit souvent doublon avec des calendriers régionaux. Mais aujourd'hui chacun reconnaît sa pertinence, car public et exposants sont par nature mobiles et sans frontière. Le

calendrier des marées ou l'annuaire des chemins de fer sont autant de références comparables.

Une tonne de papier, pour un tirage à 140 000 exemplaires, diffusés vers près de 3000 adresses postales, ajoutez à cela deux mois de collecte des informations, de mise à jour des listes et la collaboration des élèves du Cnifop pour la mise sous plis... pourquoi tant d'efforts à l'heure d'internet ? Et bien la question fut posée au sein du Collectif, la réponse est : les deux formules sont nécessaires et complémentaires. Le document papier est une carte de visite donnée de la main à la main entre le potier et son « visiteur-client-admirateur ».

L'internet, plus anonyme, transmet plus d'information, autorise toute mise à jour. Les moteurs de recherches et liens multiples ouvrent au public la « boîte de pandore » de la céramique au-delà même du calendrier, par définition obsolète après la date !

Depuis sa création ce calendrier a évolué dans sa forme. Sont apparus les pictogrammes des animations et cette année, la localisation géographique par le jeu des couleurs. Mais surtout il a permis, grâce à la mini-charte sur laquelle s'engage chaque organisateur, de préserver l'esprit si particulier « marché de potier » qui fait l'attachement du public. Cela ressemble comme deux gouttes d'eau à un Label, à nous de le préserver !

Sujet d'inquiétude pour certains organisateurs, le nombre croissant des demandes d'inscriptions des potiers. Se souviennent-ils du temps jadis où ils désespéraient de trouver leur compte d'exposants ? Peut-être faut-il encourager la création de nouveaux marchés dans des secteurs vierges en la matière.

Côté finances, soyons clair et pragmatique. La participation de 2€ demandée cette année, couvre 60 % du coût total de l'opération. Ainsi nous ancrons plus durablement cet outil de communication, sans négliger pour autant le partenariat avec nos annonceurs. « Ce que vous faites pour les autres, faites le, avec eux, sinon c'est comme si vous le faisiez contre eux » Voilà ce que disait Théodore Monod à propos de sa collaboration avec les peuples du désert. Si donc vous voulez participer concrètement à l'avenir des marchés, rejoignez-nous au grand forum qui se tiendra à l'automne, les modalités d'inscription seront diffusées sur le site du Collectif.

A bientôt, sur les chemins de terre !

François Chesneau

Collectif National des Céramistes

Déclaration en Sous Préfecture d'Istres (13800) le 11 octobre 1999 sous le n° 0134008389

Enregistrée en préfecture du Cher le 9 nov 2008 sous le N° W 061000024 -

N° SIRET : 432 557 55100020 CODE APE : 9499Z

CCCLB - La Borne - 18250 Henrichemont / Collectifceram@aol.com

www.collectif-ceramistes.org